

Réunion annuelle des DDFPT et coordonnateurs tertiaires

Lycée Carcouët – Nantes
Mercredi 07 décembre 2022

Aurélie Prolongeau

Didier Gouill

Sylvie Harzelec-Sylvestre

IA-IPR Economie et Gestion – Académie de Nantes

Programme de la journée

Horaire	Intervention
9H30	Introduction : l'actualité de la discipline. Prise de parole des IA-IPR.
10H00	Présentation d'une action en partenariat avec « 100 000 entrepreneurs » : des objectifs multiples, par Fabrice BENATEAU DDFPT du Lycée N. Mandela (Nantes) et Pauline BIGNON (professeure – même établissement).
10H30 <i>Pause 11h à 11h15</i>	Présentation d'un projet mené dès la seconde sur l'orientation en STMG - actions de valorisation de la filière par Adrien MEUNIER - Professeur au lycée Raphaël Elizé (Sablé sur Sarthe)
11H15 <i>Fin 11h45</i>	Témoignage sur la création d'entreprise en 1 ^{ère} STMG – partenariat avec « Entreprendre pour apprendre ». Bilan d'étapes. Un premier retour sur l'implication des élèves, les difficultés rencontrées... Grégory TAOUNHAER, professeur au lycée Touchard (Le Mans)
11H45	PAUSE DEJEUNER

Programme de la journée

Horaire	Intervention
13H00	Madame Régine LENGRONNE – Coordinatrice de la MCPA (Mission de contrôle pédagogique des formations par apprentissage) Le mixage de publics : cadre réglementaire, organisation, outils et points de vigilance.
14H00	Table ronde : le mixage de public : retour d'expériences - Bilan et perspectives <i>Participation et animation :</i> • Madame Laurence ROBIN, DDFPT du lycée Aristide Briand (St-Nazaire) et madame Christelle POINT (professeure, même établissement) ; • Madame Pascale ROSA, DDFPT du Lycée « Les Bourdonnnières » (St Sébastien sur-Loire) et Madame Bénédicte COUDIERE, (professeure, même établissement) ; • Madame Céline CORBINEAU - DDFPT – Lycée « La Herdrie » (Basse-Goulaine) ; • Madame Véronique LECOMTE - DDFPT Lycée Ambroise Paré (Laval).

Introduction : l'actualité de la discipline

- Quelques éléments statistiques sur les effectifs d'élèves et d'étudiants en économie et gestion
- Les épreuves du baccalauréat 2023
- L'option DGEMC
- Le BTS 2023

Les effectifs dans l'académie de Nantes

- Première et terminale économie et gestion (STMG et STHR) : entre la rentrée 2016 et la rentrée 2022 : une augmentation des effectifs supérieure à 26 % ;
- Première et terminale STMG : entre la rentrée 2016 et la rentrée 2022 : une augmentation des effectifs qui approche 29 % ;
- Une répartition des effectifs STMG entre établissements publics et établissements privés sous contrat qui reste relativement stable : 68/32 ;
- Une baisse des effectifs en STS de presque 13% entre la rentrée 2016 et la rentrée 2022 ;
- Cette baisse des effectifs en STS est très concentrée sur la rentrée 2022 ;
- La répartition Public/privé SC pour les STS reste stable, autour de 50/50.

Les épreuves du baccalauréat

Orientation et examens | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

- Épreuves du lundi 20 au 21 mars pour la série STMG, afin que les notes de ces épreuves puissent être prises en compte dans les dossiers Parcoursup des élèves ;
- [Décision de resserrer, de manière pérenne, les programmes d'examen \(B.O. N° 36 du 30/09/2022\)](#) ;

Baccalauréat technologique | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

• **Précisions sur les épreuves écrites :**

- Attention : MSGN : présence de questions de nature rédactionnelles de façon à mieux prendre en compte la **culture organisationnelle** acquise par les élèves sur le cycle terminal ;
- Droit-économie : importance de travailler l'argumentation (cf. sujet an dernier sur la dernière question d'économie).

• **Le Grand Oral**

- Calendrier : du lundi 19 juin au vendredi 30 juin 2023 ;
- Bilan à conduire des pratiques de l'an passé ;
- Une journée de formation dédiée pour continuer à harmoniser les pratiques ;
- La question du projet de gestion, l'évaluation de la prestation.

DGEMC : l'ouverture à la voie technologique

(note de la DGESCO 24 03 2022)

- **Rappel : DGEMC une option en terminale générale et technologique**
 - La procédure d'habilitation ;
 - La possibilité de se former via un DU.
- **Intérêts**
 - Profils et parcours différents d'élèves : enrichissement mutuel dans le cadre d'un enseignement réflexif sur la société. Nécessité de développer de la différenciation pédagogique ;
 - Renforcer la mixité sociale ;
 - Plus-value pour les élèves de la voie technologique ;
A mettre en perspective avec le PNF sur l'éducation au Droit, dont le développement en collège est à l'étude...
 - Conforter une appétence pour le droit et une orientation possible : à l'université (départements Droit), dans les BUT
Carrières juridiques, dans le BTS Collaborateur Juriste Notarial, Assurance, Professions immobilières, Banque.
- **Les difficultés à anticiper**
 - Le risque d'une conception élitiste de l'enseignement (classes déjà à 35) ;
 - Mise en barrettes des EDT voie générale et Technologique.

LES BTS – Informations récentes

1) Durée de stage des candidats redoublants ayant bénéficié des mesures d'aménagement de stage prises au titre de la crise sanitaire pour les sessions antérieures :

les candidats ajournés ayant pu bénéficier des conditions d'aménagement de la durée stage lors des sessions 2021 et 2022 et qui souhaitent s'inscrire à la session 2023, sont considérés comme remplissant de fait les conditions de durée de stage pour se présenter à la session 2023. Ils n'ont donc pas à compléter la durée de leur stage pour atteindre le nombre requis par le référentiel de spécialité.

En revanche, les candidats qui s'inscrivent pour la 1^{ère} fois à la session 2023 doivent impérativement effectuer le nombre de semaines de stages prévu par le référentiel de la spécialité qu'ils présentent.

2) Dématérialisation des corrections des épreuves écrites

Lors de la session 2023, toutes les épreuves écrites à sujet national feront l'objet d'une correction dématérialisée sur *Santorin*.

LES BTS – Informations récentes

3) Dématérialisation des dossiers professionnels

Le dépôt des dossiers professionnels des BTS **SAM**, et **Banque** sera impérativement dématérialisé sur Cyclades.

4) Certification en langue anglaise à compter de 2023

La passation de la certification en langue anglaise va être proposée, **de manière facultative**, aux étudiants préparant le BTS dans les établissements **publics** (y compris à distance – CNED réglementé) et **privés sous contrat**, quelle que soit leur spécialité. Cette certification en langue anglaise n'aura pas d'incidence sur l'obtention du diplôme et l'inscription s'effectuera sur la base du volontariat. Le marché a été notifié au prestataire retenu : « PeopleCert ». Les modalités d'inscription et de passation n'ont pas encore été communiquées.

LES BTS – Bénéfices d'épreuve

1. Les candidats inscrits pour la première fois à la session 2022 et les nouveaux inscrits à partir de la session 2023 :

Conservation à la demande du candidat uniquement des notes supérieures ou égales à 10 sur 20 obtenues à des épreuves ou sous-épreuves correspondant à **des unités du diplôme**. Bénéfice de 5 ans.

Attention : un candidat qui a obtenu à la session 2022, une note supérieure ou égale à 10 sur 20 à l'épreuve non unité E3 « Mathématiques - Sciences physiques et chimiques appliquées » **ne pourra pas positionner un bénéfice sur cette épreuve E3**. S'il a obtenu la note de 14 sur la sous-épreuve E31 et 9 sur la E32, il pourra **conserver la note de 14** positionnée sur E31 correspondant à l'unité U31 et **il devra repasser E32**.

LES BTS – Bénéfices d'épreuve

2. Impact sur le choix des épreuves de contrôle :

Le candidat **bénéficiaire peut choisir des épreuves de contrôle correspondant aux épreuves pour lesquelles il a choisi le bénéfice de notes s'il accède au rattrapage**. La note de l'épreuve de contrôle sera substituée à la note initiale si elle est plus favorable. A la session suivante (2024 et au-delà), le cas échéant, le candidat devra choisir à nouveau s'il souhaite conserver le bénéfice de cette note, sachant qu'à l'inverse, la renonciation à un bénéfice de notes est définitive.

Remarque : maintien des anciens bénéfices d'épreuves pour les candidats qui étaient déjà inscrits à l'une des sessions 2018, 2019, 2020, 2021 (mais ne peuvent pas être reprises au rattrapage)

LES BTS – points de vigilance

Au niveau académique → des inquiétudes et des leviers d'action

- Les effectifs et le nombre de places vacantes ;
- La question de parcoursup ;
- La déperdition entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année ;
- Le développement d'une offre en apprentissage (Hors contrat) ;
- Des évolutions en cours → l'essor du mixage.